



REÇU LE 31 JAN. 2023

Question orale de Mme Nicole Bomele, Députée bruxelloise DÉFI à VERVOORT, Ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.

Concerne : La prévention des actes racistes dans les écoles organisées par la COCOF
Monsieur le Ministre,

Nous avons été interpellés par l'association "United color of Belgium" qui accompagne les victimes d'actes racistes. Cette dernière a été saisie par des élèves de 6^e année de l'Institut secondaire Paul Henri Spaak (organisée par la Ville de Bruxelles) qui dénonce les faits racistes qui se sont déroulés au sein de leur établissement à l'égard d'une élève par sa professeure. Ces élèves auraient informé la direction de ces faits mais celle-ci ne semble pas prendre en compte le problème et le minimise. Depuis lors, ces élèves subiraient une pression de la part de la direction et de certains professeurs mandatés à cet effet.

En outre, il nous revient également que des faits racistes sont monnaie courante au sein de cet établissement tant envers les professeurs d'origines étrangères que des élèves issus de l'immigration.

Pour notre groupe, l'école a un rôle essentiel à jouer dans la construction de la paix, pour le développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. De ce fait, le racisme et l'antisémitisme n'ont pas leur place au sein de nos établissements scolaires. C'est pourquoi, il est de notre devoir de prévenir que de futurs actes racistes et antisémites ne se présentent plus dans les enceintes des écoles.

Dès lors, monsieur le Ministre, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

- Avez-vous connaissance de faits du même type dans les écoles organisées par la COCOF ?
- Quelles sont les initiatives mises en place par vos services pour promouvoir la lutte contre le racisme dans les écoles organisées par la COCOF ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Nicole
Le 30 janvier 2023

Bomele